

CASTELLANE

LES ABORDS DU PONT DU ROC

Alpes de Haute-Provence

4

Site Classé

Site Inscrit

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Site classé

Arrêté du 29 janvier 1940

indissociable du site inscrit et ses abords
à la même date

Autres mesures de protection concernant le site

- Abords des Monuments Historiques du centre ancien de Castellane (Eglise, Tours)
- Site Inscrit du Pont du Roc et ses abords : 29 janvier 1940

Propriété

Communale et Privée

Autres protections au titre des sites sur la commune

- Site Classé du Roc Notre Dame : 7 juin 1933
- Site Classé et Site Inscrit des gorges du Verdon (voir Verdon)

Superficie

Site Classé : 0,2 ha environ
total Site Classé + Site Inscrit : 2,6 ha



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

A l'aplomb du Roc de Castellane le magnifique pont en dos d'âne de facture XVème permettait de franchir la rivière donnant directement sur les murailles de la ville. Il est appelé aussi "Pont Napoléon", puisque situé sur l'itinéraire du retour d'exil de l'Empereur et sur la route du même nom . Il fut utilisé par la RN 85 jusque vers les années 1960.

Ce très bel ouvrage en pierre d'une seule arche "de cent trente deux pieds de coude dans sa fondation" (environ 45 m) enjambe le Verdon et est visible depuis les rives en amont et en aval.

Etat actuel

Le développement du tourisme dans la région du Verdon et les nécessités de la circulation moderne condamneront le pont, son étroitesse et le coude au droit du Roc ayant nécessité un changement de tracé de la route nationale. Toutefois le pont du Roc connaît encore la circulation des promeneurs et des véhicules amenant en amont les canoë-kayaks qui redescendent la rivière. (Serge Meunier, DDE 04)

Observations

Depuis qu'il a été dégagé de la circulation automobile, l'aspect monumental du pont perçu depuis les abords sur les deux rives est renforcé du fait de son usage plus strictement "touristique" et piétonnier.

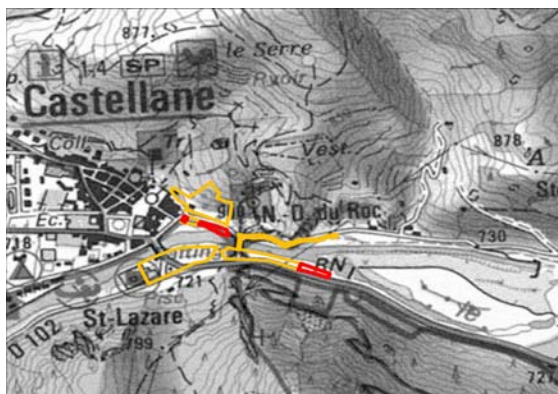
Ce site en majorité Inscrit avec quelques parcelles classées à la même date, toutes situées en aval du pont rive droite et en amont du pont rive gauche, est également en relation avec celui du Roc Notre-Dame (Site classé / voir fiche n° 05), situé au dessus du pont et en amont sur la rive droite du Verdon .

LOCALISATION ET PERIMETRE

Les abords du Pont du Roc comprenant:

- les parcelles classées
- en aval du pont rive droite, n°144 à148, 156 Section B;
 - en amont du pont rive gauche, n°302 Section C.
- les parcelles inscrites
- en aval du pont rive droite, n°149 à 155 et 157, section B;
 - en aval du pont rive gauche, n°433 et 434 section C;
 - en amont du pont rive droite, n°981 section B;
 - en amont du pont rive gauche, n° 433, 434, 1003, 1004 section C.

(Arrêté du 29 janvier 1940)



SITUATION

